

2012/4901 - Attribution d'une subvention d'investissement de 107 000 euros à la SCOP Cité de la Création, pour la restauration de la fresque dite des Canuts à Lyon 4e (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 22/10/2012, p. 2429)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges en remplacement de Mme ROY Mireille

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur, en remplacement de Mme ROY Mireille, rapporteur absent : Monsieur le Maire, chers Collègues, avant de vous donner l'avis de la Commission, je voudrais prendre deux minutes, avec Nadine Gelas, pour faire un bilan du Festival Lumière qui s'est terminé hier soir et qui a été un grand moment d'émotion.

Cette quatrième édition restera, j'en suis sûr, dans la mémoire des Lyonnaises, Lyonnais et Grands Lyonnais qui y ont participé : plus de 110 films, 40 lieux dans notre territoire ont montré l'ancrage de ce Festival à guichet fermé pratiquement tous les soirs. Le fait de revisiter les classiques du cinéma aujourd'hui, trouve sa place et les acteurs, les réalisateurs, les scénaristes présents, sont toujours enthousiasmés par la ferveur du public lyonnais qui présente un véritable amour du cinéma. Je crois qu'il y a eu deux moments forts : d'abord la remise du prix à Ken Loach par Eric Cantona, rendez-vous inattendu mais qui était empreint d'une grande sérénité et d'une grande humanité.

Hier, Mickaël Cimino qui présentait « La porte du Paradis » était bouleversé à côté d'Isabelle Huppert de se retrouver devant une salle de 5 000 personnes.

Ce festival que nous menons sur notre territoire -et je voudrais saluer le travail de Nadine Gelas- a trouvé sa place. Vive la 5^e édition, Monsieur le Maire, puisque nous serons à la 5^e édition l'année prochaine.

Avis favorable de la Commission sur tous les autres sujets.

Mme GELAS Nadine : Georges Képénékian a tout dit. Le succès partout dans les salles, c'est ce qu'il y a de fantastique, avec une atmosphère d'enthousiasme et la communication d'un amour du cinéma qui se remarque partout. Il y a eu quelques moments très forts où on pouvait avoir les larmes dans les yeux quasiment. Hier, j'étais derrière Isabelle Huppert et je l'ai vu elle aussi avec les larmes dans les yeux. J'ai trouvé que c'était un signe de réussite.

Je voudrais remercier Thierry Frémaux et l'Institut Lumière parce que c'est aussi grâce à eux que ce festival est réussi.

M. KIMELFELD David, Maire du 4^e arrondissement : J'avais une intervention sur le dossier 4901 porté par Mireille Roy, sur le mur des Canuts.

M. LE MAIRE : Il est présenté par M. Képénékian. C'était ce dossier. Je sais que vous avez pleuré avec Isabelle Huppert mais vous pouvez parler du dossier aussi.

M. KIMELFELD David : J'ai beaucoup pleuré avec Monica Bellucci aussi. Au moins je dis les choses...

(Rires.)

M. LE MAIRE : Vous avez pleuré parce que... ?

M. KIMELFELD David : Par désespoir, Monsieur le Maire !

M. LE MAIRE : Je comprends. Moi aussi.

M. KIMELFELD David : Avant de revenir sur le dossier, j'ai entendu M. David dire que la Ville faisait peu sur le patrimoine. Je voulais juste l'inviter à voir ce que la Ville faisait autour du patrimoine des Canuts dans le 4^e arrondissement et l'inviter aussi autour du Novembre des Canuts qui est un festival, certes, moins prestigieux que le festival Lumière, mais qui mettra en valeur ce que fait la Ville autour du patrimoine des Canuts.

Je voudrais adresser mes remerciements à Mireille Roy, Gilles Buna et Georges Képénékian, au nom de tous les Croix-Roussiens et Croix-Roussiennes.

La rénovation de la fresque du mur des Canuts (je rappelle que la dernière a eu lieu il y a 17 ans), va renforcer l'attractivité de la Croix-Rousse.

Vous le disiez samedi, Monsieur le Maire, en inaugurant la place Morel dans le 1^{er} arrondissement, il est important de travailler sur les cœurs de quartier. Cette rénovation va venir compléter les futurs aménagements du boulevard des Canuts et, bien évidemment, la place des Tapis.

Cette rénovation va être un véritable événement mené par la Cité de la Création, coopérative qui fait la promotion de Lyon dans le monde entier. Espérons que cette fresque, elle aussi, attirera le monde entier à la Croix-Rousse. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées.
(Adopté)